

RUMBA CONGOLAISE

POUVOIR DE L'ESTHÉTIQUE ; ESTHÉTIQUE DU POUVOIR

Introduction

André LYE M. YOKA,
Professeur Émérite
des Universités,
Président de
l'Observatoire des
Cultures Urbaines
en République
démocratique du
Congo ;
Président du Comité
Scientifique Mixte
(RDC et Congo-
Brazzaville) pour
la promotion de la
Rumba.
lyeyoka@gmail.com

Dire que la rumba congolaise est un pouvoir et a un pouvoir, est une sorte de lapalissade. Il y a plus, ce pouvoir est tentaculaire et multidimensionnel, jusque dans les recoins insoupçonnés de la vie nationale et de la vie tout court¹.

Première constatation : l'histoire congolaise (en RD Congo et en République du Congo), l'histoire factuelle et l'histoire musicale sont intimement imbriquées. Cette histoire montre comment la musique en elle-même est une source et une ressource d'inventions langagières, mais qu'en plus, elle déborde de la simple parole proférée ou chantée pour induire des mises en scènes et des sortes de « rituels » sociaux polymorphes comme la danse, la sape, des concours de beauté et d'élégance...²

Et à l'inverse, la Rumba est une illustration constante de la façon dont la politique a récupéré à ses services la musique comme porte-voix, comme adjuvant, comme ingrédient de mobilisation citoyenne. C'est tout le sens de notre intitulé dialectique : **pouvoir esthétique de la Rumba congolaise comme musique moderne et populaire ; et esthétique du pouvoir avec la Rumba congolaise comme ingrédient politique.**

1. Pouvoir esthétique de la rumba : odyssée et épopée

D'abord l'odyssée : l'histoire de la Rumba est celle des allers et retours héroïques et épiques dans le temps et dans l'espace certes, mais aussi dans l'imaginaire et la fiction. Mais je ne m'attarderai

1 Bob WHITE et Lye YOKA, *Musique populaire et société à Kinshasa : une ethnographie de l'écoute*, Paris, L'Harmattan, 2010. Lire « Musique et pouvoir », pp. 239-256.

2 Lye M. YOKA, *Combats pour la culture*, Brazzaville, Éditions Hemar, 2010.

pas outre mesure sur le cycle complexe de la traite négrière, sur l'histoire lointaine de cette Rumba. Je ne voudrais m'en tenir qu'à l'histoire proche, contemporaine, histoire à portée de nos regards, celle de près de cent ans, à l'époque de la construction des agglomérations et des métropoles urbaines, coloniales et post-coloniales, en tant que foyers d'une dynamique exceptionnellement créative, et des premiers négoces, des premières transactions commerciales avec des marchands grecs, portugais, israélites. Au demeurant, hier comme aujourd'hui, l'histoire de la Rumba est celle à la fois de la résistance créative et de la négociation permanente. Autrement dit résilience et accommodements pour la survie, en négociant, grâce aux traditions artistiques en contrepoint, avec les autres traditions rencontrées au hasard des fortunes et des infortunes diverses dans les Amériques et en Afrique. Les traditions négro-africaines se sont ainsi consolidées et affirmées sous la dynamo des héritages transversaux, y compris précapitalistes et proto industrielles, notamment dans le marché du disque³.

Et au fur et à mesure de son parcours, la pratique artistique s'est transformée tout au long de l'**odyssée en épopée** puissante : à la fois en une liturgie du paradis perdu, en une incantation galvanisée vers la quête des rédemptions prospectives et vers la lutte héroïque pour la survie au présent. Mais au contraire des héritages *negro-spirituals* ou *du Gospels*, la Rumba s'est sensiblement profanisée, s'est popularisée comme parole, comme thématique, comme expression festive et païenne, comme défouloir populaire... Tout au long de son histoire, hier comme aujourd'hui, avec des variations de tonalités, la Rumba congolaise a gardé un dénominateur commun : musique-*buvard* capable d'absorber et d'assimiler des héritages concurrents, complémentaires, et de les transfigurer avec un génie particulier.

Rien d'étonnant à ce que bon nombre d'artistes, de poètes, d'écrivains des deux Congos aient assimilé les rythmes de la Rumba congolaise aux flux et reflux, à la diastole et à la systole du fleuve Congo ; autrement dit métaphore d'un cours d'eau-carrefour d'affluents et de confluent immenses, avec ici, des remous languissants et comme endormis ; avec là-bas, des ondulations chaloupées, dandinantes, voluptueuses ; et avec plus loin, des chocs, des antichocs et des secousses (chez nous, on dit « soukouss ») violentes, impétueuses. Mais comme avec le fleuve, l'histoire a eu droit à une musique - passerelle, musique d'hallali, de coalitions solidaires et cohésion communautaire. Ainsi que l'ont chanté Joseph Kabasele (Kallé) ou Franklin Boukaka :

« *Ebale ya Congo ezali lopango te, ezali nde nzela* » (« *le fleuve Congo n'est pas clôture mais passage, passerelle* »). À la thématique du fleuve, sont naturellement liées les allusions au bateau, ravisseur de nos amours inaccessibles portées par et sur le bateau vers le grand large, vers l'inconnu.

Et la littérature musicale et parolière irriguée et illuminée principalement par la langue *lingala*, langue superbement créative, est un véritable gisement

3 MFUMU DIFUA DI SASSA, *La rumba congolaise au cœur de la musique africaine*, Brazzaville, Éditions L'Atelier Beaudley, 2019.

de pépites : qu'elle soit expression romantique et érotique (« *bolingo lokola likye, simbaka yango makasi, soki ekweyi yango epasuki* » (« l'amour comme l'œuf dans la main fébrile ; l'œuf tombe, l'amour s'écrase ») ; qu'elle soit moralisante et critique socio-politique (« *ata yo ozali Vili, ata Mokongo, ata Mongala, ata Moluba, tozali kaka ban'a Congo* » (« que tu sois Vili, ou Mokongo ou Mongala, ou Moluba, nous sommes tous fils du Congo ») ; que cette expression soit même burlesque et humoristique, ou en revanche qu'elle soit élégiaque et pathétique (« *Tuna imba nani pale ? Sisi wa toto wa Congo. Ni bwa Patrice Lumumba, héros, martyr de la Liberté* »). Mais au cœur de toute cette saga thématique : l'amour, encore l'amour et toujours l'amour ; l'amour dans ses différents refrains, tantôt toxique et maléfique, et tantôt tonique et platonique. Et au cœur de cette poésie platonique, résonnent les chants idolâtres en hommage à la Femme-mère, à la maman, « *mama napesi yo merci, mama tika nakumisa yo* », maman don de sacrifice, maman matrice de l'Humanité, motrice des rythmes du monde, monitrice de l'École de la Vie, médiatrice et Femme-Paix⁴.

En somme, le pouvoir de la rumba réside dans sa puissance parolière (*epos*, en grec) : force locutoire illocutoire et perlocutoire, s'assumant comme langage et magie à la fois suggestive et séductrice, déconstructive et constructive, dans des formes et styles vertigineux : métalinguistique (au-delà de la parole proférée, le geste et la geste épiques) ; diégétique, dans des mises en scène et des chorégraphies de plus en plus mélodramatiques ; éristique et polémique, autrement dit satirique et politique ; mais aussi parémiologique et philosophique, à travers les proverbes sentencieux et moralisateurs.

2. Esthétique du pouvoir

Tout au long de l'histoire des deux Congos, la musique a servi tantôt de décorum « liturgique » lors des « grandes messes politiques », tantôt d'euphorisant pour les gouvernants, tantôt encore de dopage psychédélique pour les fans et autres adhérents thuriféraires.

Le régime du Parti-État est peut-être le meilleur exemple de cette esthétique du pouvoir : festival d'animations politiques et culturels au service de la mobilisation, chants de gloire réactualisés au goût du jour, au goût de la rumba même, sur base des héritages harmoniques du terroir. Un chant comme « Lokuta monene » (« mensonges que mensonges ») adressé ironiquement aux « militants tièdes ou réfractaires », opposants au Parti-État, a fait les beaux jours du Mouvement Populaire de la Révolution au Zaïre⁵ ; il n'est pas rare aujourd'hui d'entendre les mêmes envolées,

4 Lye M. YOKA, « La littérature musicale congolaise : la fête des mots », dans : *La culture congolaise : preuves de vie, Beau Bassin*, Éditions Universitaires Européennes, 2018, pp. 83-105.

5 KAPALANGA GAZUNGIL, *Les spectacles d'animation politique en République du Zaïre : analyse des mécanismes de reprise, d'actualisation, et de politisation des formes culturelles africaines dans les créations*

la même thématique, les mêmes airs patriotiques et frénétiques sur la rive droite du fleuve Congo, lors des manifestations politiques. Je vais loin : peut-être même que les chapelets de dédicaces dithyrambiques et monnayées (« Mabanga ») qui sont égrenés aujourd'hui à longueur de refrains, en hommage aux autorités morales et politiques, peut-être ne sont-ils qu'excroissances, répercussions et prolongements du culte de la personnalité, et de ce que les artistes considèrent, peut-être hâtivement, comme esthétique du pouvoir...

C'est en cela, en quelque sorte, que la Rumba congolaise est « soft power », pouvoir d'illusion et de persuasion, traditions plus ou moins griotiques inspirées des terroirs comme hauts-lieux de ressourcement et en quelque sorte de partage de pouvoir.

La rumba congolaise, patrimoine culturel immatériel de l'humanité

14 décembre 2021. Jour faste où la Rumba congolaise est élevée au pinacle du prestige international. Après près de cinq ans de travail d'arrache-pied de la part des spécialistes de la Rumba congolaise à Brazzaville et à Kinshasa, avec l'appui sans répit des bureaux de l'UNESCO ainsi que le Cluster de Yaoundé, enfin le travail a été couronné de succès. Au cours de ces épreuves initiatiques, parmi d'autres formalités, ont figuré cinq questions majeures conséquentes de la Convention de 2003, à savoir, **question 1** : « L'élément proposé pour inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité est-il un élément d'exception vecteur hier, aujourd'hui et demain de cohésion sociale, et à vocation universelle ? » **Question 2** : « La communauté de base en principe titulaire et propriétaire, adhère-t-elle à la requête ? » ; **Question 3** : « La communauté scientifique a-t-elle prise sur les développements des recherches courantes concernant l'élément d'exception et les plaidoyers des experts ? » ? **Question 4** : « L'État ou les États sont -ils, seront-ils, partie prenante de la stratégie ? » ; enfin, **Question 5** : « La démarche dispose-t-elle des inventaires comme pièces à conviction fiables et à jour ? »⁶

Les investigations conceptuelles, musicologiques, anthropologiques, sociologiques, sémiologiques, politiques ont fini par convaincre l'UNESCO sur l'élément d'exception qu'est la Rumba congolaise : vecteur de cohésion communautaire, objet d'analyses scientifiques de plus en plus fréquentes à travers le monde, populaire à souhait, sorte de mascotte des pouvoirs publics aux temps forts de leur promotion. Certes la reconnaissance mondiale est un label puissant ; mais là commencent les défis. C'est pourquoi dès septembre 2021, les experts du Comité Scientifique Mixte (Congo-Brazzaville et

spectaculaires modernes, Thèse de doctorat. Université Catholique de Louvain (Centre d'Études Théâtrales), 1985.

6 UNESCO, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. Adoptée à la Conférence générale de l'UNESCO le 17 octobre 2003 (entrée en vigueur en 2006).

Congo-Kinshasa) ont anticipé en élaborant à l'avance une Feuille de Route des stratégies et des applications de l'après-inscription.⁷ Il fallait d'abord conceptualiser le phénomène « Rumba » avec ses attributs intrinsèques d'hédonisme, d'épicurisme, de « passion » de la vie » (« passion » au sens double d'épreuve mystique, christique et d'enthousiasme, de ferveur « païenne » ; au sens également de génie créateur et d'énergie radioactive, massive, populaire. Comme quoi, le plaidoyer conceptuel des experts a tenu à signaler que la Rumba, expression et vibration de la culture, a cessé d'être simplement un divertissement, une diversion de dilettanti pour devenir une question de spécialistes.

Après l'exercice de la conceptualisation, il restait à ouvrir dès cet instant-là, et pour l'avenir, aujourd'hui pour demain, les voies nouvelles, la chaîne des valeurs alternatives de création, de production, de promotion, de diffusion, loin des initiatives velléitaires de l'informel. En clair, la Feuille de route élaborée par le Comité scientifique Mixte mettait en exergue **la promotion d'une politique culturelle (et donc musicale) cohérente et durable, la professionnalisation des métiers de la culture, et en l'occurrence de la musique** (et à ce titre la création d'une école de la rumba congolaise), **la promotion d'une économie de la culture, et en l'occurrence de la rumba congolaise** (avec la promotion de l'entrepreneuriat et l'émergence des marchés compétitifs et performants des œuvres de l'esprit avec comme objectif prioritaire **l'instauration des industries culturelles et créatives**) ; **les stratégies de financement et d'autofinancement** (avec par exemple des mesures de fiscalité avantageuses, l'apport des secteurs publics et privés, sponsors comme mécènes) ; **la conservation et la promotion des œuvres de valeur** (création d'un musée de la Rumba ainsi que la possibilité de la transcription et la codification harmoniques des chansons ; la consolidation des droits d'auteur, y compris sous le format numérique ; **l'aiguisement du goût esthétique et du sens éthique, la revisitation des « trésors vivants »**, acteurs et témoins des expériences de qualité impérissables à travers des œuvres d'anthologie, à travers les générations ; **la préconisation du tourisme culturel et de la culture touristique**. J'ajoute que cette évaluation a été assortie d'une budgétisation à moyen et à court termes.

Rumba, « soft power »

... Et puis vint le FESPAM, et j'allais dire « enfin, ... revint le FESPAM »... Le FESPAM nous revient enfin avec un arsenal de projets passionnants et intéressants d'innovations et de valeur ajoutée. Le FESPAM comme machinerie d'ingénieries artistiques, de médiations socioculturelles, de

⁷ Comité Scientifique Mixte (RD Congo et République du Congo) pour l'inscription de la Rumba sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, Stratégie de promotion et de sauvegarde de la Rumba congolaise ; Kinshasa- Brazzaville, septembre 2020.

chaînes de valeurs marchandes, de tentatives d'entrepreneuriat actif et prospectif.

C'est en même temps la preuve qu'il y a une vie après l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste du patrimoine de l'humanité ; autrement dit il y a un avant et un après inscription, avec, après justement, la justification et la concrétisation de la Feuille de route établie par le Comité scientifique Mixte⁸. Autrement dit également, à mi-chemin de l'après-inscription de la Rumba, à un virage décisif et délicat, selon les prescrits et les échéances contraignantes de la Convention de 2003, le Comité scientifique Mixte a commencé à faire le compte de ses forces et de ses troupes ; il s'est rendu compte, en s'appuyant sur **l'existant**, qu'il y a malgré tout, malgré quelques pas de valse-hésitation, des atouts prometteurs, à savoir : l'organisation de différentes éditions ambitieuses du Fespam, contre vents et marées ; l'existence pendant 60 ans de l'Institut National des Arts de Kinshasa (institut supérieur pour la formation de haut niveau en arts de la scène, actuellement en phase de régionalisation, et en couple avec l'immense complexe sino-congolais à vocation culturelle et artistique au niveau de l'Afrique centrale) ; différents festivals consacrés à la musique et en l'occurrence à la rumba congolaise : Festival Rumba-Parade à Kinshasa ; Festival « Feux de Brazza », Festival « Rumba - un- jour - Rumba - toujours » à Pointe-Noire, Festival « Amani » à Goma ; le musée panafricain de la musique à Brazzaville, préfiguration d'une vitrine importante des valeurs patrimoniales et creuset des études de pointes pour les curateurs et les commissaires d'expositions ; des projets d'entrepreneuriat culturel (comme **CAC, Créer en Afrique Centrale**) à Brazzaville comme à Kinshasa, avec des partenaires présents ou potentiels comme l'Union Européenne, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale, le Centre International des Civilisations Bantu, le Cerdotola, l'Organisation de la francophonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ; on peut compter également sur des recherches avancées jusqu'au niveau du Troisième Cycle à l'Université Marien Ngouabi ou à l'Université de Kinshasa et à l'Institut National des Arts, concernant les approches historiques, sociologiques, esthétiques et même économiques du patrimoine Rumba ; ou encore toute cette effervescence ininterrompue de ce que l'on appelle sur les deux rives siamoises « ambiance », depuis près de cent ans (« ambiance », c'est-à-dire à la fois euphorie contagieuse, tentaculaire, protéiforme et multiforme pour la sape, pour des opérations philanthropiques des groupes associatifs, pour des célébrations épiciuriennes dans les bars, temples des plaisirs, certes, mais aussi foyers de révoltes incandescentes...

8 Comité Scientifique Mixte (RD Congo et République du Congo) pour l'inscription de la Rumba sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, Stratégie de promotion et de sauvegarde de la Rumba congolaise ; Kinshasa-Brazzaville, septembre 2020.

À plusieurs reprises j'ai évoqué la valeur ajoutée de la Rumba congolaise, c'est-à-dire cette sorte de « soft power »⁹, cette sorte d'« exception culturelle » à l'africaine, cette philosophie *Ubuntu* chère au Président Nelson Mandela et à Mgr Desmond Tutu¹⁰ et aux philosophes africains et africanistes post colonie, philosophie *Ubuntu* qui rime avec civilisation *bantu*, et qui rejoint finalement la vision politique et prophétique de la Charte de la Renaissance Culturelle Africaine¹¹, à savoir une dialectique de l'éthique et de l'esthétique, le cercle vertueux de la sagesse, du savoir, du savoir-faire ; la fusion initiatique du totem et du tabou revitalisés et réactualisés au prix de la modernité progressiste; tout cela , au nom de la réconciliation humaniste, au nom de la paix ; la paix aujourd'hui, la paix demain, la paix toujours ; oui, la paix, sinon « cadavérée » toute l'Humanité, dans ses fondements physiques et métaphysiques, selon la prophétie de l'artiste brazzavillois Zao.

En fin de compte, tout au long de son parcours créatif, régénérateur, jusqu'à cette inscription emblématique sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, la Rumba congolaise a contribué à faire don à l'Humanité de sa vitalité magique, de toute cette spiritualité transcendante, de cette ambiance de la passion de vivre. C'est cela : « Ambiance Rumba Mokili mobimba », ainsi que l'avaient naguère exalté les artistes Joseph Kabasele et Tabu Ley :

*« Na Kinshasa, na Matadi, pe na Boma, pe Mayumbe
Mayi Mongala, Equateur, Kivu, Maniema, Kisangani
Pe Brazza, Pointe-Noire, pe na Mali, Ghana, Guinée
Pe na Poto, Amérique, pe na Cuba
Mokili mobimba balingi kobina miziki ya Rumba... ».* ■

9 NDOLAMB NGONKWEY, « Le 'Soft Power' de la RD Congo », dans *Congo-Afrique* (janvier 2023), pp. 18-38.

10 KAUMBA LUFUNDA, *Comprendre 'UBUNTU'*, Paris, L'Harmattan, Collection : Comptes Rendus, 2020.

11 Lye M. YOKA, « 60^e anniversaire de l'Union Africaine : la Charte de la Renaissance Culturelle Africaine, comme projet de transformation du Continent », dans *Congo-Afrique* (avril 2023), n° 574 pp. 434-440.